



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

18/01/2017

Dossier complet le

18/01/2017

N° d'enregistrement

F093 17 P0016

1. Intitulé du projet

Confortement d'un talus par adoucissement de sa pente et réaménagement en zone pare-feu

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Sausset-les-Pins

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Eric DIARD (Maire)

RCS / SIRET

21130104900014

Forme juridique

Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

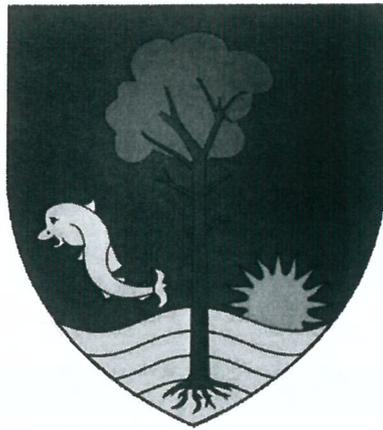
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
39 (éventuellement)	"Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2 et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m2.
47-a (éventuellement)	" a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare." -> Travaux de confortement et surface à déboiser/reboiser : 3,9 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Confortement d'une talus avec déboisement et reboisement aux lieux-dits Les Bénêts et Quartier de la Folie, en limite Nord-ouest de la zone urbanisée de la commune ; plus particulièrement, en bordure Sud de la voie rapide D9 et à proximité de la récente maison de retraite 'Les Jardins de Sausset', située en bout de l'Avenue des Trois Communes. On notera la présence également du Collège Pierre Matrja.



Commune de SAUSSET-LES-PINS

**Confortement du talus à proximité de la maison de
retraite**

Avenue des Trois Communes

Sausset-les-Pins (13960)

ETUDE AU CAS PAR CAS
au titre de l'article R.122-2 du Code de
l'environnement

Novembre 2016



4.2 Objectifs du projet

L'objectif est double :

- adoucir la pente du talus situé à proximité de la maison de retraite. La pente atteint actuellement 73 % par endroit et des signes d'instabilité (glissement) sont visibles en bordure de talus -> cf. annexe 4
- réaménager le talus projeté à pente modérée (33 % en moyenne) avec des espèces végétales dites 'pare-feu' afin d'assurer une sécurité pour la zone

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération sera réalisée par une société spécialisée en terrassement.

Il a prévu la réalisation de travaux pour le premier trimestre 2017.

Le défrichage consistera :

- à l'abatage, au débardage et au retrait des souches des arbres de haute-tige (pins maritimes)
- au décapage du couvert végétal par engin de terrassement
- à l'enlèvement des déchets verts par benne
- au reprofilage de la zone par retrait et dépôt de matériaux terreux sains. Le reprofilage du site nécessitera l'apport de matériaux supplémentaires de 72 000 m³.
- réaménagement du couvert végétal avec des espèces 'pare-feu' type chênes-lièges, oliviers, frênes...
- création de circuits de balades pour les usagers de la zone (notamment ceux de la maison de retraite)

L'accès au site sera effectué par le haut du talus, et plus précisément entre la Maison de retraite et la déchèterie en activité. Cet accès se raccordera au chemin existant longeant la RD9.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'est pas prévu de phase d'exploitation suite à la réalisation de travaux.

Il peut être cependant précisé que :

- un contrôle régulier sera réalisé concernant la stabilité du talus du site
- l'entretien des arbres sera réalisé dès que besoin

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'objet de la présente est d'une part, de valider la nécessité ou non de réaliser un dossier de défrichement et une étude d'impact associée, et, d'autre part, d'être renseigné sur les documents et études autres à établir, de par le contexte environnemental et urbanistique.

Nous tenons à rappeler ici que le projet concerne la mise en sécurité d'un talus et le déboisement/reboisement d'une surface de 4 hectares. Il n'est pas prévu pour ce projet de modifier l'usage du sols. L'emprise du projet est intégralement comprise dans la zone NL du Plan Local d'Urbanisme de la commune, soit en zone soumise à la Loi Littoral.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de travaux

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface d'emprise du projet	3,9 hectares
Longueur moyenne	260 m
Largueur Nord	130 m
Largueur Sud	170 m
Altitude haut de talus	58 m NGF
Altitude bas de talus	25 m NGF

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Sausset-Les-Pins
Lieux-dits : Les Bénêts et Quartier de la Folie
Parcelles concernées pour partie :
AK 11
AL 54
AL 55
AL 56
AL 57

Coordonnées géographiques¹ Long. 43° 20' 24" N Lat. 05° 05' 55" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Talus instable (avec espèces caractéristiques d'un terrain remanié ou en friche) et espaces boisés

Code Corine Biotope :

- 87.1 ('Terrain en friche') pour le haut du talus et la pente abrupte du talus
- 32.143 ('Matorral arborescent à Pin d'Alep (Pinus halepensis)') pour la partie basse en pied de talus

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de Sausset-les-Pins révisé le 19 décembre 2008 et modifié le 30 juin 2016

Le projet se situe en zone NL : 'zone naturelle soumise aux dispositions de la loi littoral'

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 : CHÂÎNES DE L'ESTAQUE ET DE LA NERTHE - MASSIF DU ROVE - COLLINES DE CARRO (Identifiant national : 930012439)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ARRETE PREFECTORAL DU 25 JUILLET 2012

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Mouvements de terrain (retrait-gonflement des argiles - sécheresse) approuvé par arrêté préfectoral du 27 juillet 2007 -> le site est en dehors des zones à risque identifiées
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche : FR9301601 - CÔTE BLEUE - CHÂÎNE DE L'ESTAQUE à plus de 500 m au Nord-est (de l'autre côté de la RD9)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux apportés seront exclusivement des terres saines, non polluées.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en dehors des zones à risque mouvement de terrain identifiées par l'arrêté du 27 juillet 2007 Des signes d'instabilité de type glissement sont cependant observables sur le site
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés en journée, hors week-ends et jours fériés. Les horaires de travail seront compris entre 8 h et 18 h selon les opérations à réaliser et les conditions climatiques. En tout état de cause, la durée des travaux sera d'environ 3 mois.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les engins sont susceptibles d'émettre des vibrations à proximité de leur champs d'action.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés en journée, hors week-ends et jours fériés. Les horaires de travail seront compris entre 8 h et 18 h selon les opérations à réaliser et les conditions climatiques. En tout état de cause, la durée des travaux sera d'environ 3 mois.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les engins seront source d'émission de gaz d'échappement.</p> <p>Les travaux seront réalisés en journée, hors week-ends et jours fériés. Les horaires de travail seront compris entre 8 h et 18 h selon les opérations à réaliser et les conditions climatiques.</p> <p>En tout état de cause, la durée des travaux sera d'environ 3 mois.</p>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les Incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les Incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne consiste pas en la modification de l'usage final du sol
Il n'a pas été observé d'espèces remarquables lors de notre passage (26 octobre 2016)
La site NATURA 2000 le plus proche est à 500 m du projet et en amont hydraulique de celui-ci.

Il a été confirmé la présence de signes d'instabilité relative qui semble due à l'érosion du terrain par les eaux de pluie, phénomène accéléré par la forte pente du talus.

Par ailleurs, les récents incendies qui ont touché le département des Bouches-du-Rhône nous amènent à envisager la prise en compte du risque dans le reboisement du projet, notamment lié à la présence de zones urbanisées et d'établissements recevant du public.

Toutefois, nous souhaitons nous assurer de cette non-nécessité d'établir des dossiers ou des études entrant dans le champ de procédures administratives spécifiques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6 - NATURA 2000 et ZNIEFF
7 - Reconnaissance floristique du 26 octobre 2016
8 - Extrait du Plan Local d'Urbanisme
9 - Photographies aériennes
10 - Photographies des risques d'instabilité du talus
11 - Description du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sausset-les-Pins

le. 13 JANVIER 2017

Signature



